

Via le portail, il vous suffit d'actualiser vos données sur votre espace (coordonnées téléphoniques, adresse mails...) et de joindre les pièces nécessaires (attestation Pôle Emploi, convention ou attestation de stage, contrat de travail, dernier bulletin de salaire)..

ALSH & ALE

MERCREDIS ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

DU 6 SEPTEMBRE 2023 AU 3 JUILLET 2024

INSCRIPTIONS DU 22 MAI AU 09 JUIN 2023

EMIS

SECTIONS ANNUELLES 2023-2024

Plus d'informations cet été sur www.orleans.fr

INSCRIPTIONS DU 22 AOÛT AU 1^{er} SEPTEMBRE 2023

ALSH & ALE

Direction de l'Éducation

Hôtel Groslot - Place de l'Étape - ORLÉANS
02 38 79 29 73 ; 74 ou 77
alsh@orleans-metropole.fr



SUR LE PORTAIL FAMILLE EN PRIORITÉ

<https://moncompte.orleans-metropole.fr>
(faire une demande de clé auprès de l'Espace Famille
si vous n'en possédez pas)

Pour toute information :
www.orleans-metropole.fr
Vie Pratique / Vie Scolaire /
Accueils de Loisirs

Vous pouvez faire vos
pré-réservations en ligne
en vous connectant sur
le portail famille :
[https://moncompte.
orleans-metropole.fr](https://moncompte.orleans-metropole.fr)



EMIS

(École Municipale des Sports)

Direction des sports et des loisirs

2 bis, rue des Anglaises - ORLÉANS
02 38 79 29 91
emis-ovc@orleans-metropole.fr

Informations sur : www.orleans-metropole.fr
(Découvrir et Sortir / Activités Sportives)

INSCRIPTIONS

- ▶ Sur le portail famille :
<https://moncompte.orleans-metropole.fr>
- ▶ Auprès du guichet unique de la Mairie
d'Orléans, Place de l'Étape - 02 38 79 22 22
- ▶ Dans les mairies de proximité



Les réservations sont prises dans la limite des places disponibles
et conformément au règlement ALSH en vigueur

RAPPEL : En cas de demandes de réservation trop nombreuses, les souhaits seront examinés par une commission d'attribution suivant les critères de priorité indiqués dans le règlement intérieur des Accueils de Loisirs.

#Orleans



www.orleans.fr

